

Réf: Dossier N° : 57803

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « COMPAGNIE NOUVELLE VISION SARL »

Siège social : ABIDJAN - SONGON ROUTE DE DABOU
ANGUEDEDOU

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 04 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « COMPAGNIE NOUVELLE VISION SARL » .

Objet: Le transport de marchandises, de personnes, de produits et maritime, Le soutrage, Le Garbage, L'import-export, achat et vente de tous produits agricoles, Le placement de la main d'oeuvre, Le magasinage, la logistique, l'affrètement, le transit, la manutention, la consignation, L'avitaillement maritime, stockage de marchandises, La prestation de service dans tous les domaines, La représentation, l'étude, le conseil, la consultance, la sous-traitance et l'agence d'exécution. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - SONGON ROUTE DE DABOU ANGUEDEDOU

GERANT: Monsieur KANGA KOUAKOU CELESTIN.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-31612 du 05/12/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°28287 du 05/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

